



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RAPPORT DE JURY
CERTIFICATION FRANÇAIS LANGUE SECONDE
SESSION 2022**

La Certification Complémentaire Français Langue Seconde (FLS) valide la reconnaissance d'une démarche ou d'un parcours de formation ainsi que l'acquisition de compétences professionnelles dans le domaine de l'enseignement du français auprès d'élèves allophones nouvellement arrivés (EANA). Les modalités de passation et les attendus du jury sont explicités dans la **note de service n°2019-104 du 16-7-2019** parue au **bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019** disponible sur :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39028

50 candidats ont déposé auprès de la DEC (Division des Examens et Concours) leur dossier de candidature. **48 candidats** se sont présentés à l'examen. Parmi eux, **32 candidats** ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10, ont été déclarés **admis**.

Ce rapport de jury a pour objectif de permettre aux candidats de se préparer au mieux à l'examen. Le jury vise ici à préciser ses attentes et à présenter quelques conseils aux futurs candidats, qu'ils aient déjà présenté l'examen ou qu'il s'agisse d'une première candidature.

La trame de ce rapport reprend les conseils déjà donnés à l'issue de la session 2021 et propose un addendum mentionnant les conseils plus spécifiques du jury pour la session 2022.

Profil des candidats

16 professeurs des écoles sur les 18 inscrits ont présenté l'examen. Certains d'entre eux ont une expérience d'enseignement spécifique, parfois ponctuelle (UPE2A, CLIN, professeur itinérant, mission auprès d'un CDSNAV). Certains enseignent et/ou ont enseigné en classe ordinaire, en ULIS, en CLIN. Certains enfin ont une expérience d'enseignement à l'étranger.

Les **32 professeurs du 2nd degré** inscrits ont présenté l'examen. Parmi les inscrits, on compte 1 professeur contractuel, 30 professeurs certifiés, 1 professeur agrégé. Ces professeurs sont en poste en collège (18), en lycée général et technologique (3), en lycée professionnel (8), en lycée polyvalent (1), en lycée expérimental (1), en EREA (1).



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

Les candidats présents cette année se répartissent ainsi sur **l'ensemble du territoire académique** :

Département	Candidats du 1 ^{er} degré	Candidats du 2 nd degré
44	10	18
49	3	7
53	3	3
72	1	2
85	1	2

Les **secteurs disciplinaires** représentés pour les enseignants du 2nd degré dénotent une belle diversité disciplinaire : Lettres Modernes (6), Lettres Classiques (2) Anglais (2), Allemand (4), Italien (1), Espagnol (6), Mathématiques (1), Documentaliste (2), Lettres-Histoire (4), Anglais-Lettres (3), Hôtellerie (1).

L'examen

Le candidat remet lors de son inscription un **rapport dactylographié de cinq pages maximum** comportant :

- « un curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;
- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux que [le candidat] a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;
- tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc », **BO n°30 du 25-7-2019.**

Le rapport

Quoique non soumis à une note, le rapport constitue un **élément précieux** pour le **candidat** comme pour le **jury**.

Il permet au **candidat** d'opérer un **retour réflexif** sur son parcours : expériences antérieures, connaissances, compétences professionnelles construites dans le cadre de la prise en charge d'élèves à profil particulier. Cette **démarche réflexive** – et non narrative – est essentielle. Les candidats qui ont été admis cette année sont ceux qui se sont inscrits dans cette approche. Le jury rappelle qu'il s'agit



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

d'un **écrit professionnel** grâce auquel le candidat doit être en mesure d'**objectiver son parcours professionnel**. Le rapport doit rendre compte d'une **prise de recul réflexiv** sur les **questionnements soulevés** par l'**accueil et l'accompagnement des EANA**. Les **lectures du candidat** peuvent, à ce titre, **enrichir sa réflexion**. Elles la prolongent, la précisent, l'approfondissent sans pour autant se substituer à elle.

Il fournit au **jury** des éléments sur le **parcours** et le **profil du candidat**, sur sa **motivation**, sur sa **capacité à se projeter sur des missions spécifiques relevant de l'accueil, de la prise en charge et de l'accompagnement des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)**. Le rapport, prolongé lors de l'entretien, permet au jury d'évaluer la **capacité du candidat à comprendre de façon globale et collective les attendus liés aux différentes activités et missions d'une personne référente et/ou ressource dans le cadre d'une UPE2A, d'un dispositif FLS**. Cette dimension qui dépasse le simple **cadre de la salle de classe est un attendu fort du jury**. La capacité à **se projeter dans une dynamique globale** pour une **inclusion plus efficiente** engageant et les **EANA** et les **professeurs** qui les accueillent **en classe ordinaire** doit être un objet de réflexion des candidats. Tous les candidats n'ont pas une expérience du Français Langue Seconde et de Scolarisation. Le jury recommande aux candidats qui se présentent à la Certification complémentaire de faire la démarche d'observation d'une UPE2A ou d'un dispositif FLS.

Le jury apprécie le **soin** qui est **apporté à l'écriture de ce document** tant dans sa **forme** que dans le **fond** : structure, style, orthographe, réflexion authentique sur les **problématiques** et **questionnements** que peut soulever la **prise en charge des EANA**. Il ne s'agit nullement de présenter un propos général et déconnecté de toute réalité de l'allophonie. Cet écrit n'est ni une lettre de motivation, ni un CV étoffé, ni le récit d'une ou plusieurs expériences du candidat qui, aussi riches soient-elles, ne rendent pas compte d'une **appropriation** et d'une **compréhension** du **sens** et des **enjeux** de la **passation de cette certification**.

La passation de l'examen

L'exposé de 10 minutes maximum

Il n'est **pas une simple redite du rapport** dont le jury a pris connaissance au préalable. Le candidat peut développer son propos à partir de quelques notes à condition de s'en détacher et de ne pas les lire lors de l'exposé.

On ne peut que rappeler que **cet examen doit être préparé en amont** : structure de la présentation, **capacité à problématiser une approche didactique et pédagogique du FLS/FLSco**, capacité à s'appuyer sur des expériences permettant de dégager un **processus de professionnalisation** (compétences professionnelles) dans le cadre de la didactique du FLS/FLSco. Le candidat peut, à ce titre, revenir sur son **cheminement/processus réflexif** toujours en mouvement depuis l'écriture et



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

L'envoi de son rapport. Le jury tient à rappeler que la passation de la Certification Complémentaire FLS ne relève aucunement d'une validation d'acquis d'expériences qui, pour être précieuses, ne suffisent toutefois pas à être admis.

L'entretien de 20 minutes maximum

Celui-ci, conduit par le jury, lui permet de cerner la **motivation du candidat**, d'évaluer **ses connaissances** : textes et cadre réglementaires, **notions et concepts** liés au FLS et à l'allophonie, compréhension des notions d'inclusion, de Français Langue Seconde, de Français des disciplines. Les candidats gagneront à lire attentivement la **note de service n°2019-104 du 16-7-2019** qui mentionne explicitement les **attendus du jury** en termes de **compétences** et de **connaissances**. L'entretien permet également au jury de **mesurer la capacité du candidat à analyser ses expériences et ses pratiques**, à **se projeter dans des activités et des missions spécifiques** éventuellement sur des **structures** ou des **dispositifs dédiés** : **accompagnement pédagogique** pour faire entrer les EANA dans les **apprentissage** : méthodes d'enseignement, outils, matériels pédagogiques, évaluation des acquis, différenciation pédagogique, connaissance du CECRL et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La **nouvelle circulaire** accorde une place aux grands textes européens récents, à l'éducation plurilingue et interculturelle, à l'école inclusive, à la littérature et aux arts. Elle mentionne également la nécessaire compréhension de la problématique de l'analphabétisme et de l'illettrisme (élèves en grand retard scolaire, peu ou pas scolarisés antérieurement). Le jury attend des candidats qu'ils aient engagé une réflexion sur ces thématiques. Le jury attend aussi des candidats qu'ils aient une bonne **vision du parcours de l'élève** de l'école au collège, des seuils et lieux où les élèves sont plus fragiles, et, a fortiori les EANA, (passage en 6^{ème}, passage au lycée). Le jury attend enfin des candidats qu'ils soient en mesure d'**être force de proposition** sur des **pistes d'accompagnement des élèves en classe** (dispositif FLS, UPE2A, classe ordinaire) qui s'inscrivent bien au-delà d'une simple acquisition lexicale qui, tout en étant nécessaire, ne peut être suffisante. La capacité à **travailler en équipe**, à **savoir faire réseau** et à **créer du lien entre les différents acteurs** sont des attendus du jury.

La passation de la Certification Complémentaire FLS est un examen exigeant qui se prépare. Il valide des *compétences particulières qui ne relèvent pas nécessairement du champ du concours [des candidats]*, BO n°30 du 25-7-2019. Les exigences de cet examen impliquent une préparation articulant références institutionnelles, lectures théoriques universitaires, analyse de pratiques. Le jury félicite les candidats admis et invite les futurs candidats à s'appropriier et prolonger les conseils de ce rapport. Le jury rappelle aussi qu'une formation pour préparer cette Certification Complémentaire est proposée par le CASNAV dans le cadre du Plan Académique de Formation.

Claudie VALMALETTE
Responsable Technique CASNAV
Présidente du Jury



ADDENDUM – RECOMMANDATIONS DU JURY A L'ISSUE DE LA SESSION 2022

- **L'expérience acquise** : elle est première dans le **processus réflexif des candidats**. Elle demande toutefois à **être dépassée** pour permettre une **prise de hauteur**, un **recul réflexif**. Le jury attend des candidats qu'ils puissent, à partir de l'expérience acquise, **poser des gestes professionnels adaptés au public scolaire allophone pour leur accueil et leur prise en charge en établissement**. Cela suppose aussi de penser une **réflexion pédagogique et didactique réaliste**. Les candidats reçus en 2022 ont démontré leur capacité à **problématiser** leur **approche**, à poser un **sujet de réflexion** spécifique aux élèves et à présenter une **démarche concrète** (approche pédagogique et didactique, perception des enjeux de scolarisation, vision systémique des besoins des élèves).
- **Distinction claire entre le FLE et le FLS (quelle progression annuelle en FLS ?)** : les apports du FLE, quoiqu'intéressants, doivent être dépassés.
- **Apprentissage d'une langue** : les candidats gagneront à s'intéresser aux **méthodes de FLS**. Ils gagneront également à interroger ce qui, dans le **langage des disciplines**, fait sens dans telle ou telle discipline. **Apprendre à s'exprimer, à raisonner** en sciences n'est pas apprendre à s'exprimer, à raisonner en histoire, en français ou en EPS. Former des élèves qui pensent et qui raisonnent **dans telle ou telle discipline** est un objectif à atteindre. Le jury attend des candidats qu'ils perçoivent les **actes de langage spécifiques mis en œuvre dans ces situations d'enseignement disciplinaires**. Apprendre à penser en sciences, en français, en histoire, en EPS n'est pas qu'une question de lexique. Les **éléments langagiers qui structurent la pensée mathématique, littéraire...** sont des points essentiels d'un parcours d'apprentissage que les candidats doivent percevoir.
- **L'acquisition de compétences par les élèves** : le jury attend des candidats qu'ils soient en mesure d'apporter des réponses, ou tout du moins de faire quelques propositions (activités, adaptation des supports pour une **mise en activité des élèves visant l'acquisition de compétences**).
- **Apprendre à lire quand on est allophone, faire entrer dans l'écrit, mesurer les progrès et les acquis d'un élève allophone sont, entre autres, des questionnements essentiels** : le jury attend des candidats qu'ils mesurent les enjeux de ces objectifs et qu'ils puissent avancer quelques propositions.
- **Faire réseau et se projeter dans des missions spécifiques à l'accueil et à la prise en charge des élèves** : le jury attend des candidats qu'ils aient envisagé des **stratégies** permettant d'**associer l'ensemble de l'équipe éducative** autour de **projets centrés sur le parcours de l'élève** (création d'outils partagés, réflexion sur les représentations et sur l'acquisition d'une langue, sur l'évaluation, sur les compétences des élèves...).



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe : Ressources pour préparer la Certification Complémentaire FLS

AUGER Nathalie, *Elèves nouvellement arrivés en France. Réalités et Perspectives pratiques en classe*, Editions des archives contemporaines, 2010

BEAUGRAND Céline et LECOQ Bertrand, *Ecrire en FLS et FLSCO – Apprendre à écrire en français aux élèves allophones*, CANOPE, coll. Agir, 2018

CHERQUI Guy et PEUTOT Fabrice, *Inclure : français langue de scolarisation et élèves allophones*, Hachette, 2015

CHISS Jean-Louis, *Immigration, Ecole et didactique du français*, coll. Langues et Didactique, Paris, 2008

FRISA Jean-Marie, *Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire*, CRDP de Franche-Comté, 2014

GOI Cécile, *Des élèves venus d'ailleurs*, CANOPE – CNDP, 2015

LECOQ Bertrand, *Entrer dans la lecture en FLS – Apprendre à lire le français aux élèves allophones*, CANOPE, coll. Agir, 2018

VERDHELAN-BOURGADE Michèle, *Pour une didactique réaliste* – PUF, 2002

VIGNER Gérard, *Enseigner le français comme langue seconde* – Clé International – « Didactique des langues étrangères », 2001

VIGNER Gérard, *Le français langue seconde – Comment apprendre le français aux élèves nouvellement arrivés*, Hachette Education, coll. Profession Enseignant, Paris, 2009

Espace pédagogique du CASNAV de Nantes – Elèves Allophones – Enfants du Voyage

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/eleves-allophones-enfants-du-voyage>

EDUSCOL – Textes officiels

<http://www.eduscol.education.fr/pid28783/scolariser-les-eleves-allophones-et-les-enfants-des-familles-itinerantes.html>

EDUSCOL – Ressources

<http://www.eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CANOPE – Portail EANA – Outils d'évaluation en langue d'origine – Mathématiques et compréhension de l'écrit

<https://www.reseau-canope.fr/eana-outils-devaluation-en-langue-dorigine/introduction.html>

DELFS COLAIRE – FEI

<http://www.ciep.fr/delf-scolaire>

IFE – des conférences intéressantes sur l'accueil et la prise en charge des élèves allophones, la question du plurilinguisme, de la diversité culturelle

ife.ens-lyon.fr